



Conseil de sécurité

Distr. générale
29 octobre 2009
Français
Original : anglais

Déclaration du Président du Conseil de sécurité

Le Conseil de sécurité, ayant examiné, à sa 6211^e séance, le 29 octobre 2009, la question intitulée « La situation en Afghanistan », son président a fait en son nom la déclaration suivante :

« Le Conseil de sécurité condamne énergiquement l'attentat terroriste survenu à Kaboul le 28 octobre 2009 et présente ses condoléances au Secrétaire général et aux familles des victimes.

Le Conseil condamne dans les termes les plus vifs les Taliban qui ont revendiqué la responsabilité de cette attaque et continuent de tenter de déstabiliser le pays.

Le Conseil appuie énergiquement le Secrétaire général, son Représentant spécial et tous les membres du personnel des Nations Unies dans l'exercice de leurs tâches difficiles mais importantes, exprime également sa solidarité avec le personnel des Nations Unies sur le terrain et loue la détermination de l'Organisation des Nations Unies à ne pas se laisser décourager par le tragique incident et à poursuivre sa mission en Afghanistan.

Le Conseil souligne qu'il est indispensable d'assurer la sécurité du personnel des Nations Unies et lui apporte son appui à cette fin. Il exprime son soutien aux mesures déjà prises par le Secrétaire général à ce sujet et attend avec intérêt les nouvelles propositions détaillées qu'il présentera.

Le Conseil exprime sa solidarité avec le peuple afghan et son soutien au deuxième tour de l'élection présidentielle, qui doit avoir lieu prochainement, et devrait se dérouler comme prévu, avec l'appui que l'Organisation des Nations Unies continuera d'apporter

Le Conseil réaffirme sa volonté d'aider l'Afghanistan sur la voie de la paix, de la démocratie et de la reconstruction. »

